

Ce n'est pas encore un acte de naissance, mais le principe est validé et même inscrit dans l'agenda international : la rencontre internationale qui s'est achevée mercredi 12 novembre à Kuala Lumpur, en Malaisie, a permis d'avancer dans le processus de création d'un groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité, qui devrait porter le nom d'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).

La conférence, organisée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), a réuni les représentants de 96 pays et de nombreux experts. La France, dont la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, est intervenue à l'ouverture des débats, voit *"une petite victoire"* dans le fait *"que le principe soit accepté au niveau intergouvernemental et que les pays donnent mandat (aux Nations unies) pour poursuivre les discussions"*

"TEMPS DE L'ACTION"

Désireuse de montrer que l'engagement de la France dans ce processus - très fort depuis 2005 - reste intact, Valérie Pécresse a insisté sur la nécessité *"de passer du temps des prises de conscience"* à celui de *"l'action"*. La ministre s'est dite favorable à

un *"mécanisme qui bénéficie de toutes les garanties d'indépendance et de transparence de fonctionnement"*. Elle a ainsi souhaité que le secrétariat de l'IPBES *"soit placé sous les doubles auspices des Nations unies et de l'Unesco"*.

Mme Pécresse a également proposé que ce secrétariat soit installé à Paris, dans les locaux du Musée de l'homme dont les travaux de restauration viennent d'être engagés et dont la réouverture est prévue en 2012.

Si une très grande majorité des 96 pays présents se sont montrés favorables à l'émergence d'un organe ayant le pouvoir d'imposer des mesures, quelques-uns et non des moindres, comme le Brésil et la Chine, ont exprimé leurs réticences. Le Brésil, notamment, a rappelé sa préférence pour la Convention pour la diversité biologique, dont les règles sont peu contraignantes. Les Etats-Unis, traditionnellement peu enclins à ce type de dispositifs, ont émis des réserves. Cependant, de l'avis des experts, la délégation américaine semblait surtout dans l'attente d'un positionnement de l'administration Obama.

L'idée d'un organisme bâti sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, couronné par le prix Nobel de la paix, en 2007, près de vingt ans après sa création, et doté de la même ambition que lui, avait été prise en 2005 par Jacques Chirac.

L'ancien président français avait alors exprimé *"ses doutes sur l'efficacité des décisions de la communauté internationale"* pour freiner de manière décisive l'érosion de la biodiversité. Dans la

foulée, était né l'Imoseb (International Mechanism of Scientific Expertise on Biodiversity), processus consultatif devant mener à la création d'un mécanisme de type GIEC

ECOSYSTÈMES DÉGRADÉS

L'urgence à agir est à peu près aussi grande que le défi lui-même. L'état des lieux de la planète, établi par l'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire, dont les données ont été publiées en 2005, impose d'agir de façon coordonnée. Entre 2000 et 2005, des étendues de forêt aussi grandes que la Grèce ont disparu, et l'épuisement des ressources maritimes menace.

Comme l'a rappelé, à Kuala Lumpur, Achim Steiner, directeur exécutif du PNUE, alors que *"le PIB mondial a plus que doublé au cours des vingt-cinq dernières années, 60 % des écosystèmes ont été dégradés ou exploités de manière irrationnelle"*. C'est à Nairobi, siège du PNUE, où aura lieu le forum des ministres de l'environnement, que se sont donné rendez-vous, en février 2009, les représentants des gouvernements présents en Malaisie.

Brigitte Perucca
LE MONDE 14 NOVEMBRE 2008